

pas les moyens d'en payer la valeur. Cela étant, si la préférence de ces messieurs de la droite était admise, voici ce qui arriverait : Les propriétaires de moulins pourraient encore réduire les profits de ces pauvres colons et leur donner \$1 de moins pour leurs billots. Ensuite, il y a de grandes étendues de terre dans l'ouest et le sud-ouest de la province d'Ontario où les gens sont éloignés des moulins, et si l'on adoptait l'opinion de nos contradicteurs, ces pauvres gens seraient obligés d'accepter ce que les Américains voudraient bien leur offrir—et comme le dernier orateur l'a dit, ce n'est qu'une question de transport pour ces commerçants—ou bien, ils n'auraient plus aucun marché. Voilà le système que ces messieurs de la droite recommandent avec tant d'éloquence. Je n'ai pas besoin de dire à ceux qui ont vécu longtemps dans Ontario quelles ont été les difficultés des premiers colons dans cette province. Nous avons eu le malheur d'avoir un système dont l'effet était de livrer les terres du pays aux mains des spéculateurs; je ne reproche pas cela au gouvernement actuel, mais je jette le blâme sur le gouvernement du temps. Le résultat était que, d'un bout à l'autre du pays, on vendait de \$2 à \$40 l'arpent des terres incultes que d'honnêtes, vigoureux et intrépides colons passaient leur vie à payer à ces spéculateurs trop favorisés du gouvernement. La même chose a lieu encore aujourd'hui. Dans la partie ouest d'Ontario ce changement va nuire à des hommes qui paient des terres difficiles à défricher jusqu'à \$10, \$15 et \$.0 l'arpent. Ces gens ont gagné une partie de leur subsistance avec ces billots d'orme, et maintenant on vient proposer de diminuer de 25 pour 100 les revenus de ces colons pour favoriser les propriétaires de moulins. L'honorable député de Perth-Nord (M. Hesson) s'est vanté d'avoir une pétition représentant près de \$1,000,000 du capital de ces monopoleurs, et il a demandé que la loi soit modifiée en leur faveur au détriment des pauvres. Ces hommes—l'honorable député de Perth-Nord (M. Hesson) et l'honorable député de Hamilton (M. Brown)—nous donnent une juste idée de la classe à laquelle ils appartiennent; ce sont des gens qui regardent les pauvres colons du haut de leur grandeur et qui demandent à la Chambre de sanctionner une loi qui leur arracherait le pain de la bouche. Voilà précisément ce que ce système signifie. Ce tarif est un fardeau pour la classe agricole en général et c'est un fardeau dont le poids augmente toujours. Dans les anciens établissements du pays, où les cultivateurs sont comparativement riches, on est plus en état de supporter ce fardeau que dans des districts encore peu peuplés. Je dois répéter que j'admire le sentiment d'humanité dont le ministre des finances a fait preuve en refusant d'imposer cette nouvelle taxe, et j'espère qu'elle ne sera jamais imposée. Je regrette, dans l'intérêt de Muskoka et des autres parties du nord de ce pays, que l'on ait imposé un droit d'exportation sur les billots d'épinette. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, dans les endroits respectivement soumis à leur juridiction, ont privé les colons du pin qu'ils auraient pu couper, et je suppose qu'il y a beaucoup à dire en faveur de cette politique. Le commerçant de bois est toujours en avant du colon; il lui donne de l'emploi pendant l'hiver, et lui permet ainsi d'avoir les choses nécessaires pour lui-même et pour sa famille pendant les commencements; par conséquent cette restriction relativement au pin peut être justifiable. Mais on avait laissé l'épinette aux colons, et j'espère que le droit sur les billots d'épinette sera aboli. Dans le comté de Muskoka, et dans les autres parties du nord d'Ontario où le sol est dur et rocheux, les billots d'épinette constituent à peu près la seule ressource des colons; mais le droit que l'on a imposé leur enlève le quart de cet avantage. J'espère que ce système sera bientôt modifié, afin que ces gens puissent avoir une chance de vivre.

M. MASSON : Je ne veux pas prolonger cette discussion, surtout en tant qu'elle a rapport au droit d'exportation sur les billots d'orme. Je crois que cette question a été suffi-

samment débattue, vu surtout que l'honorable ministre a promis de la prendre en considération pendant la vacance. Toutefois, je désire faire quelques remarques quant aux effets du tarif actuel et du tarif proposé sur la classe agricole de ce pays. Le refrain des honorables députés de la gauche, depuis le chef jusqu'au dernier de ses partisans, a été que le tarif actuel opprime la classe agricole. Comme représentant d'une circonscription rurale, je crois que je ne rendrais pas justice à mon comté et que je ne me rendrais pas justice à moi-même si je laissais passer en silence ces affirmations qui nous viennent de la gauche et que je considère contraires aux faits. Je connais bien les besoins de la classe agricole depuis mon enfance; je sais bien quel était l'état de cette classe avant l'adoption de la politique nationale, et je sais bien quel est son état maintenant, et j'affirme sans crainte que la classe agricole de ce pays est bien mieux sous tous les rapports aujourd'hui qu'avant l'adoption de cette politique. Nous avons eu l'avantage d'entendre aujourd'hui un discours très bref de l'honorable député qui a pris dernièrement la direction de l'opposition, je veux parler de l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright), je tâcherai de l'imiter sous le rapport de la brièveté.

L'honorable député a répété lui aussi le refrain de ceux qui prétendent que les droits proposés seront défavorables à la classe agricole. Il se risque à prophétiser que l'augmentation des droits sur le fer augmentera le prix de tout ce qui contient du fer et empêchera l'amélioration des machines. Cette prophétie est exactement comme celles qui ont été faites par l'honorable député, ou à tout événement par tous ceux qui criaient en 1878 que les nouveaux droits allaient augmenter le prix des instruments agricoles et en retarder l'amélioration. Ces prophéties se sont-elles réalisées? Est-ce que les instruments aratoires ne se sont pas améliorés plus rapidement qu'auparavant, et est-ce que le prix de ces instruments n'a pas diminué? On nous disait aussi que l'augmentation des droits sur les marchandises de laine et de coton en augmenterait le prix; on nous disait que chaque centin de droits serait ajouté au prix. Cela est-il arrivé? Loin de là, sous l'effet de la politique nationale on a grandement amélioré les tweeds et les autres étoffes de laine fabriqués en Canada; et malgré cette amélioration de leur qualité, ces marchandises sont maintenant en vente sur le marché à raison de 25 pour cent de moins, d'après ce que me disent des marchands.

On nous dit que le prix des produits de la ferme a diminué pendant que le prix de tout ce que les cultivateurs achètent a augmenté. Je nie cela. Si je jette un regard dans les maisons des cultivateurs ou sur leurs terres, je trouve bien peu de choses qu'ils importent. La classe agricole est celle, je crois, qui consomme le moins de marchandises importées, et conséquemment le fardeau des droits d'importation l'atteint moins que les autres. En présence de ces faits, j'espère donc que l'honorable député permettra aux membres de cette Chambre, au moins à ceux de la droite, de croire que ses prophéties d'aujourd'hui ne se réaliseront pas plus que celles qu'il a faites en 1878. Quant à l'effet du tarif sur le prix des produits de la ferme, nous voyons par les Tableaux du commerce et de la navigation que l'on a importé en 1878 dans ce pays où l'on récolte du blé, 8 millions de minots de blé; et si nous réduisons ce blé en farine nous voyons que nous avons importé environ 7,250,000 minots de farine et de blé pour la consommation locale du Canada pendant cette année. Maintenant quel a été l'effet de ce droit imposé sur le blé sur les importations? Nous voyons par les derniers Tableaux du commerce et de la navigation que l'importation du blé et de la farine est tombé à environ 1,000,000 de minots, soit un septième environ de celle de 1878.

Parmi les grains communs et surtout parmi ceux que l'on importe, l'avoine, les pois et le blé d'inde, nous voyons qu'il y a eu aussi une grande diminution. En 1878, nous